

***Mon apprentissage en  
180 secondes  
Édition 2024***  
**Cahier du candidat**



**Contacts :**

[direction.ecole-1cycle@universite-paris-saclay.fr](mailto:direction.ecole-1cycle@universite-paris-saclay.fr)

**ECOLE UNIVERSITAIRE DE PREMIER CYCLE**

Université Paris-Saclay

Bâtiment 430

Rue du Doyen Georges Poitou

91405 Orsay cedex

<https://ecole-universitaire-paris-saclay.fr/>

## Table des matières

I - Présentation générale .....	3
1. Qu'est-ce que c'est? .....	3
2. Les prix.....	3
3. Dates à retenir .....	3
II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation.....	4
1. Critères d'admissibilité des apprentis.ies au concours .....	4
2. Règlement.....	4
1. Contraintes techniques.....	4
2. Présentation orale .....	5
3. Support visuel .....	6
3. Critères d'évaluation .....	6
III – Modalités d'accompagnement des étudiants .....	6
1. Préparation et formation.....	6

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

# I - Présentation générale

## 1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Mon apprentissage en 180 secondes* est organisé pour la deuxième année consécutive afin de mettre en valeur les missions des apprentis.

**Tou.te.s les apprentis inscrits en premier cycle de l'université Paris Saclay et des universités membres associés** peuvent s'inscrire à ce concours.

Le déroulé de ce concours :

- 1) Une **sélection au sein de chaque composante de l'université Paris-Saclay et des universités membres associés** qui permettra de désigner un lauréat par composante universitaire pour la finale du concours. Cette sélection sera organisée en interne par chaque composante. Un accompagnement dans l'organisation de la sélection des finalistes pourra être mis en place par l'École Universitaire de Premier Cycle pour les composantes qui le souhaiteraient.
- 2) Une **finale** qui sera organisée avec un jury.

## 2. Les prix

Lors de la finale des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- 1er prix: 500 €
- 2ème prix: 300 €
- 3ème prix: 150 €

## 3. Dates à retenir

Mois	Tâches
Novembre 2023- janvier 2024	Dépôt des candidatures
Février- mars 2024	Organisation des sélections par composante
Avril-mai 2024	Accompagnement (préparation – coaching) des finalistes
30 mai 2023	Finale

**La finale sera programmée en mai en région parisienne : la date et le lieu seront définis ultérieurement et pourront être adaptées si le contexte sanitaire le nécessite.**

## II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

### 1. Critères d'admissibilité des apprentis au concours

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- S'exprimer en français.
- Être inscrits dans un **programme d'apprentissage de premier cycle**, rattaché à l'**Université Paris Saclay** ou à ses **universités membres associés**, de l'année universitaire en cours à savoir l'année 2023/2024.
- Avoir informé de sa participation au concours son responsable de formation et son maître de stage.
- Présenter un état d'avancement suffisant de sa mission.
- Pour la finale : être sélectionné et être envoyé officiellement par sa composante dans laquelle il a été sélectionné.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit tenir compte du calendrier défini pour l'ensemble de ce concours.

### 2. Règlement

#### 1. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront pendant les sélections et la finale, à tous les participants, sans exception.

#### *Départ*

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur mission d'apprentissage et expliquer comment elle est menée.
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire.
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que le signe du candidat. Le participant peut alors commencer sa présentation.
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

#### *Interruption*

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro

(même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt).

- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé.
- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

### **Visualisation**

- **S'il le désire**, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant).
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte.
- Si le participant le souhaite, la personne responsable du chronomètre pourra l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau) si cela n'est pas inclus dans le chronomètre.

### **Fin**

- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit de continuer sa prestation et dans le même temps de se disqualifier pour la compétition, soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

## **2. Présentation orale**

- La présentation orale doit se faire **en français**.
- Aucun accessoire, ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc..
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro casque ou un micro-main. Ce dispositif sera également efficient sur toute la durée du concours.

### 3. Support visuel

Les étudiants ne peuvent pas accompagner leur présentation d'un visuel.

### 3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat et à sa capacité de vulgariser sa mission et comment elle est menée.

Le rôle du jury, quel que soit le niveau de compétition, est de faire ressortir le candidat qui l'aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours *Mon apprentissage en 180 secondes* et plus largement la diversité des acteurs de l'apprentissage.

## III – Modalités d'accompagnement des étudiants

### 1. Préparation et formation pour les étudiants finalistes

*Mon apprentissage en 180 secondes* est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une **excellente préparation**, tant au niveau du discours que de la prestation.

Pour aider les étudiants à bien se préparer, les composantes et universités membres associés de l'université Paris-Saclay seront accompagnées pour que tous les finalistes bénéficient d'une formation spécifique. Ces séances seront également l'occasion de poser vos questions sur les règlements et les contraintes techniques.

Un entraînement le jour de l'évènement vous permettra également de déterminer vos préférences concernant la logistique de votre présentation :

- Voulez-vous voir le chronomètre défiler ?
- Voulez-vous être prévenu par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?